



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agriculture et pêche : services extérieurs

Question écrite n° 21998

Texte de la question

M. Jacques Péliissard appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir des services régionaux de protection des végétaux, l'évolution de leur rôle et les attentes des viticulteurs engagés avec leur soutien dans une réduction du recours aux produits phytosanitaires. La lutte contre l'usage excessif de produits phytosanitaires est au coeur des préoccupations des agriculteurs depuis quelques années et s'inscrit dans la volonté française rappelée par les travaux du Grenelle de l'environnement. Cette réduction de l'usage des phytosanitaires est, au côté de la réduction des effluents, une des actions fortes conduites par les viticulteurs. Elle s'appuie notamment sur les relations qu'ils entretiennent avec les services régionaux de protection des végétaux et les avertissements viticoles que ces derniers diffusent en fonction des conditions climatiques et de l'évolution végétale des vignes. Les SRPV sont aussi des partenaires appréciés et essentiels des viticulteurs engagés soit dans la démarche d'agriculture raisonnée soit dans la démarche bio. Or, selon certaines informations, les SRPV qui se consacraient prochainement et exclusivement à une action de contrôle ne seraient plus en mesure de pratiquer cet accompagnement et pourraient se désengager de ces partenariats pourtant fructueux comme l'exemple jurassien le souligne tant en terme de qualité des produits que de mise en oeuvre de démarches écologiquement responsables. Certains viticulteurs engagés dans ces démarches craignent que d'une part le recours à des organismes extérieurs privés augmentent le coût de cet accompagnement et découragent un certain nombre d'entre eux de ces démarches vertueuses, mais surtout que les organismes appelés à succéder aux SRPV puissent dans certains cas ne pas témoigner vis-à-vis des producteurs phytosanitaires de la même indépendance dont font jusqu'à maintenant preuve les SRPV. C'est pourquoi il souhaiterait qu'il lui précise les évolutions attendues des missions des SRPV et dans quelles conditions les partenariats et le rôle de conseils de ces organismes auprès des viticulteurs pourraient être garantis.

Texte de la réponse

Dans le cadre de l'action gouvernementale de maîtrise des effectifs de la fonction publique, les services de la protection des végétaux, comme l'ensemble des services de l'État, sont appelés à se recentrer sur leurs missions stratégiques. Ainsi, si l'État n'a pas vocation à délivrer des conseils directs aux agriculteurs, il lui appartient d'organiser un dispositif permettant de garantir que le service soit rendu aux agriculteurs et dans des objectifs conformes aux conclusions du Grenelle de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le plan Ecophyto 2018, que le ministre de l'agriculture et de la pêche présentera au Président de la République début juillet, prévoit le renforcement des réseaux de surveillance des bio-agresseurs et la professionnalisation des métiers du conseil et de la distribution. Les pistes de travail à l'étude reposent sur une mutualisation des informations phytosanitaires au sein d'un système d'information public, et sur l'édition, sous le contrôle de l'État, de bulletins d'information sur la situation phytosanitaire. Le recours aux informations issues de ce système serait l'un des éléments de la certification des entreprises de distribution et de l'ensemble des acteurs du conseil phytosanitaire. Le nouveau dispositif fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des parties prenantes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21998

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2008, page 3573

Réponse publiée le : 8 juillet 2008, page 5875